

MAIRIE



Marché de prestation intellectuelle pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de déplacement de la halle ferroviaire

MONTREUIL-SUR-ILLE
Téléphone : 02 99 69 71 07
Fax : 02 99 69 79 79
Mél : mairie@montreuil-sur-ille.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'avis d'appel public à concurrence a fait l'objet d'une publication dans les annonces légales de OUEST FRANCE 35 en date du 26/12/2019.

Il n'y a pas eu de publication rectificative.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Commune de Montreuil-sur-Ille
19 avenue Alexis Rey – 35440 MONTREUIL-SUR-ILLE
Téléphone : 02.99.69.71.07 – télécopie : 02.99.69.79.79 – courriel : mairie@montreuil-sur-ille.fr
Adresse internet du profil acheteur : <https://marches.megalisbretagne.org/>
Personne représentant le pouvoir adjudicateur : M. TAILLARD Yvon, Maire de Montreuil-sur-Ille

Objet du Marché

Marché de prestation intellectuelle pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de déplacement de la halle ferroviaire

Type de marché

Maîtrise d'œuvre

Procédure de passation

Procédure adaptée (articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique)

Critères d'attribution

Offre économiquement la mieux-disante appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Note sur
1- Composition de l'équipe, compétences	20
2- Références, expériences dans domaines similaires	20
3- Compréhension du contexte et de la problématique	40
4- Prix	20

Nombre total d'offres reçues

2

Attribution du marché

Date d'attribution : 02/04/2020

Membres du groupement attributaire :

- Mandataire : ISABEL Delphine, architecte du Patrimoine – 3 rue des Orchidées – 35650 LE RHEU (mandataire)
- DUPORT Guylaine, économiste de la construction – 23 Grande Rue – 14111 LOUVIGNY
- HORIZONS PAYSAGE ET AMENAGEMENTS, paysagiste concepteur – 12 rue de la Monnaie – 56000 VANNES
- QSB, compétence structure bois – 4 rue Fulgence Bienvenüe – 22300 LANNION

Marché attribué pour un montant du forfait provisoire de rémunération de 34 950.00 € HT sur une estimation prévisionnelle de travaux de 300 000.00 € HT (taux de rémunération de 5.77 % pour la tranche ferme, soit un forfait de rémunération de 17 300.00 € HT ; taux de rémunération de 5.88 % pour la tranche conditionnelle, soit un forfait de rémunération de 17 650.00 € HT)

Procédure de recours

Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Rennes - 3 Contour de la Motte - 35044 RENNES CEDEX CS 44416 - Tél : 02 23 21 28 28 - Télécopie : 02 99 63 56 84 - Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr - Adresse internet(U.R.L) : <http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : les concurrents évincés peuvent exercer un recours devant le juge administratif dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis. Il convient de se reporter aux articles L. 551-1 à L.551-4 du Code de la Justice Administrative (référé précontractuel) et aux articles L551-13 à L551-16 du Code de la Justice Administrative (référé contractuel).

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte - 35044 RENNES CEDEX CS 44416 - Tél : 02 23 21 28 28

Date d'envoi à la publication

02/04/2020

Affiché le 02/04/2020.

**Le Maire,
Yvon TAILLARD**

